



Pour construire l'avenir
ensemble!

Projet éducatif

Se construire ensemble !

(version intégrale mais non promotionnelle)

Se construire ensemble !

Ce n'est pas un hasard si le principal attrait touristique de la région se nomme la «Cité de l'énergie», si la Commission scolaire est celle de l'Énergie, si le club de hockey junior porte le nom de «Cataractes» et si les équipes sportives du Collège portent la dénomination de « les Électriks».

Shawinigan a connu un développement urbain rapide grâce à la *Shawinigan Water and Power Company* . Cette entreprise de production et de distribution d'électricité, en se servant de l'énergie des chutes de Shawinigan pour produire de l'énergie électrique à la grandeur du Québec, est devenue rapidement l'une des plus importantes du pays.

Le Collège Shawinigan fait la même chose en puisant à même la force de son personnel et de ses élèves pour créer une **énergie nouvelle** : celle de personnes **autonomes et épanouies, respectueuses et de citoyens engagés** dans un collège **humain**

Voilà pourquoi son projet éducatif se présente sous le titre : ***se construire ensemble***

Préambule

Le Collège Shawinigan : un reflet de son milieu.

Ce projet prend racine dans les politiques et règlements du Collège et reflète les attentes des élèves, du personnel du Collège et de l'ensemble du milieu. Il fait suite à une large consultation tant à l'interne qu'à l'externe en identifiant les valeurs qui en émergent.

Les finalités et les valeurs constituent les assises de tout système d'éducation et nous faisons nôtres celles qui font consensus au Québec telles que décrites dans le rapport annuel 2000-2001 du Conseil supérieur de l'éducation : l'accessibilité, l'égalité et l'équité, l'intégralité et la réussite.

L'accessibilité est nécessaire à la prospérité et au bien-être de la région et nous devons insister pour que l'accessibilité aux études collégiales demeure un objectif premier de l'enseignement supérieur au Québec et que, consécutivement, cette accessibilité conduise à la diplomation. Nous devons continuer à rendre l'éducation accessible à tous, sans distinction de croyance, d'origine, de milieu social, d'âge ou de sexe. Nous croyons à une conception humaniste de l'éducation où nous devons inculquer la passion de la vérité et le respect de l'intelligence. Nous devons développer non seulement la mémoire mais aussi faire appel à l'imagination et aux dons créateurs. Nous avons aussi la responsabilité particulière de développer chez l'étudiante et l'étudiant le respect et le souci d'autrui, le sens de l'équipe et de la solidarité. L'éducation au Québec veut assurer le développement d'une personne qui aspire à l'autonomie, à la liberté et au bonheur, qui a besoin d'aimer et d'être aimée. Nous devons également nous préoccuper au plus haut point de la réussite de nos élèves tant aux plans scolaire que personnel.

Le Collège Shawinigan se dédie à instruire, à former et à favoriser le développement des personnes qui viennent y chercher une formation collégiale. Le présent projet précise trois axes majeurs pour réaliser cette finalité, soit de:

- **permettre l'épanouissement personnel**
- **valoriser le respect mutuel**
- **ancrer la solidarité**

Historique du Collège

La Loi des collèges d'enseignement général et professionnel adoptée par l'Assemblée nationale du Québec, le 29 juin 1967, créait des institutions d'enseignement où allaient se côtoyer après leurs études secondaires des élèves se dirigeant à court terme vers le milieu du travail après avoir suivi un programme d'études professionnelles et des élèves se préparant à entrer à l'université après avoir suivi un programme d'études générales.

C'est ainsi que naissait, le 15 mai 1968, le Cégep de Shawinigan qui intégrait les fonctions d'enseignement collégial de l'Institut de Technologie, du Séminaire Sainte-Marie, du Collège universitaire scientifique, de l'École des infirmières de l'Hôpital Sainte-Thérèse et de l'École normale Ste-Pie X.

Alors qu'à ses premières années, les locaux et services du Cégep étaient dispersés aux quatre coins de la ville, ils sont, depuis septembre 1974, regroupés sur un campus unique, le premier du Québec à être conçu spécifiquement en fonction de l'enseignement collégial. Le 20 avril 1994, le Conseil d'administration adoptait une résolution demandant la modification du nom de Cégep de Shawinigan en Collège Shawinigan. Le 1er février 1995, le gouvernement du Québec acceptait de modifier le nom du Collège d'enseignement général et professionnel de Shawinigan en celui de ***Collège Shawinigan***

Signification du nom «Collège Shawinigan»

Le nom d'une institution se doit de refléter ce qu'elle est et ce qu'elle fait. Depuis sa création, le Collège contribue au développement de sa région et, au cours de la dernière décennie, il prend une place de plus en plus importante tant au niveau national qu'international. Le mot «Collège» possède cette résonance nationale et internationale.

On parle également du Collège Shawinigan et non «de» Shawinigan pour bien marquer la signification régionale du mot Shawinigan et non son appartenance à une seule ville. Le mot *Shawinigan*, dérivé de l'Algonquin (portage sur la crête) est apparu dans les années 1800. Il désigne particulièrement, depuis 1856, une des 24 divisions sénatoriales du Québec, division qui regroupe les circonscriptions électorales de Saint-Maurice, de Laviolette, de Champlain et de Trois-Rivières.

Finalement, le mot *Shawinigan* est associé au développement industriel de la région. Il a appartenu à The Shawinigan Water & Power Co., la Shawinigan Chemical Ltd. Il identifie encore les Centrales hydroélectriques Shawinigan et S.N.C. Shawinigan.

La mission du Collège.

La mission du Collège consiste à **instruire, à former et à favoriser le développement des personnes**. Dans sa mission, le Collège s'engage donc

- à assurer une formation, un enseignement et un encadrement rigoureux et de qualité;
- à dispenser des programmes d'étude et de formation répondant aux besoins et aux attentes des étudiants, des entreprises et du milieu socio-économique;
- à établir des conditions d'apprentissage, d'enseignement et de vie favorisant la réussite scolaire et le développement de la personne.

Les assises du projet éducatif

Le Collège base son fonctionnement sur de nombreuses **politiques** qui se fondent toutes sur des valeurs fondamentales, cohérentes et partagées. Une **Charte des droits et des responsabilités** des élèves se loge également à l'enseigne de la mission que s'est donnée le Collège. Cette mission situe l'élève au centre des activités qui s'y conduisent. L'étudiant donne son sens aux objectifs et aux actions que poursuit le Collège. D'une part, la reconnaissance de droits aux élèves entraîne aussi la reconnaissance de responsabilités qui leur incombent. D'autre part, l'énoncé des droits et des responsabilités des élèves appelle aussi implicitement l'affirmation des obligations et des droits du Collège et de tous les membres de la communauté collégiale. Cette Charte a autant de valeur et de portée que les politiques et les règlements aussi adoptés par le Conseil d'administration.

Le projet éducatif du Collège Shawinigan fait corps avec la mission du Collège, les diverses politiques et règlements du Collège et la Charte des droits et responsabilités des élèves. Ce projet émerge de **valeurs** partagées par l'ensemble des élèves, des membres du personnel et de la collectivité à laquelle il appartient et il met à contribution un engagement collectif et personnel. Il ne crée pas de nouvelles valeurs, mais reconnaît celles que la communauté collégiale partage et, en y adhérant, elle s'engage à poser au quotidien, des gestes en cohérence avec elles.

Les valeurs qui suivent sont toutes aussi importantes et leur ordre de présentation ne constitue pas un ordre de priorité.

Permettre l'épanouissement personnel



Le projet éducatif privilégie l'épanouissement personnel des élèves non seulement comme apprenant mais aussi comme être humain. Il privilégie également l'épanouissement personnel de l'ensemble des acteurs au Collège.

Cette valeur suppose que :

- l'on favorise chez la personne **l'autonomie créatrice**, ce qui nécessite un environnement propice à l'utilisation des ressources internes de chacun pour déterminer ses propres choix. Cette recherche d'une autonomie progressive suppose qu'on leur fournisse les outils nécessaires, qu'on leur apprenne à les gérer efficacement et qu'on les soutienne dans l'atteinte de leurs objectifs personnels et relationnels.
- en devenant de plus en plus autonome, la personne doit assumer ses choix et en accepter les conséquences, d'où l'importance de développer **le sens des responsabilités**. Elle pourra ainsi nuancer et encadrer cette autonomie dans sa pratique quotidienne.
- l'épanouissement personnel comporte également un apprentissage à partir d'une somme d'erreurs. Chacun doit donc se donner le droit à l'erreur et en tirer les enseignements qui en découlent. On doit s'attendre également à recevoir et à fournir un encadrement et un soutien qui favorisent **la persévérance** et qui reconnaissent l'erreur comme partie intégrante de la formation.

De façon concrète, ces valeurs demandent, entre autres, de favoriser un apprentissage qui réponde aux besoins des élèves, de dispenser un enseignement axé sur le développement de l'autonomie et de la créativité, de mettre en place des mesures d'aide favorisant la persévérance aux études, de permettre à toutes et à tous de s'épanouir dans leurs études et leur travail tout en donnant leur pleine mesure et d'offrir un enseignement de qualité.

Valoriser le respect mutuel



Le respect constitue une valeur primordiale au Collège. Il commande d'abord qu'on tienne compte du fait que chaque personne constitue un être unique dont le Collège doit favoriser le développement optimal des aptitudes et des compétences.

Le respect est fait de civisme, de politesse, de savoir-vivre, d'écoute et d'ouverture aux autres. Il permet des échanges avec autrui qui développent la confiance en soi et la solidarité. Respecter la personne humaine comme entité suppose de la voir dans son ensemble et non seulement comme un élève ou un membre du personnel.

Cette valeur suppose :

- la valorisation des forces de l'individu et le développement de **l'estime de soi** qui demeurent à la base du respect. Il s'agit ici de la principale source d'épanouissement de l'être humain;
- un développement qui se fait dans le **respect des autres**, ce qui assure les fondements d'une vie de groupe démocratique, saine et équilibrée;
- un traitement égal pour chacun, se traduisant par un souci constant de **justice et d'équité**.

De façon concrète, ces valeurs demandent, entre autres, de considérer chaque élève et chaque membre du personnel comme une personne unique qui doit s'épanouir selon son potentiel; de garantir une évaluation juste et équitable; de promouvoir le respect mutuel entre les membres de la communauté, principalement en encourageant la reconnaissance professionnelle, l'écoute et l'ouverture d'esprit; d'assurer des relations humaines harmonieuses dans le respect des différences et de l'environnement; de reconnaître le potentiel des personnes ayant une déficience motrice ou intellectuelle sans discrimination ni privilège.

Ancrer la solidarité



La solidarité, c'est essentiellement la reconnaissance de l'interdépendance des personnes dans le développement de leur identité et dans l'édification d'une société juste, une société qui vise l'accès pour tous à des droits fondamentaux, économiques, sociaux et politiques, une société qui vise à combattre l'exclusion et la pauvreté et qui valorise le partage, la concertation, l'entraide et l'équité.

La solidarité constitue une des valeurs de base de toute organisation sociale. La réaliser globalement, c'est d'abord la réaliser dans son milieu, et notre région est riche d'expériences d'entraide et de solidarité. Notre projet éducatif se doit d'intégrer la solidarité et d'en circonscrire le sens en privilégiant deux de ses composantes: l'entraide et l'engagement.

Cette valeur suppose que :

- **l'entraide** constitue une condition essentielle dans une maison d'éducation. Chacun possède sa propre expertise et l'enrichissement passe par le partage de celle-ci. L'expression des idées et la communication y occupent donc une place importante. Le Collège entend privilégier l'entraide entre les acteurs du Collège afin d'établir les meilleures conditions d'apprentissage et d'enseignement dans un esprit d'ouverture sur le monde. De plus, les élèves devront s'intégrer dans une société ouverte sur le monde et développer une conscience planétaire.
- **l'engagement**, c'est celui des élèves dans leurs études et leur communauté. La cause commune qui nous regroupe concerne la réussite éducative et nous devons nous y engager collectivement et individuellement. L'engagement, c'est aussi la fidélité et la loyauté envers l'institution, à sa mission ainsi qu'à ses grandes orientations et objectifs.

De façon concrète, ces valeurs demandent, entre autres, d'assurer une éducation dans une perspective mondiale et citoyenne; de soutenir et d'utiliser toutes les mesures d'aide possibles à l'apprentissage; de favoriser l'apprentissage par les pairs; d'encourager la collaboration, la coopération, le partage et l'engagement social; de cultiver le sentiment d'appartenance au Collège et à la région et de collaborer avec les intervenants du milieu régional.

Un projet éducatif partagé

